

PRÉFECTURE DE LA MAYENNE

Bureau des procédures environnementales et foncières

Avis d'enquête

Une enquête publique relative au projet d'implantation d'un parc photovoltaïque au sol, au lieu-dit « Le Chêne de Guette », sur le territoire de la commune de Changé (53810), et pour lequel une demande de permis de construire à été déposée par TotalEnergies Renouvelables France SAS – 74 rue du Lieutenant Montcabrier – ZAC de Mazeran - Béziers (34500), est ouverte du mardi 28 octobre 2025 – 14h00 au mercredi 26 novembre 2025 – 17h30.

À l'issue de la procédure, la décision préfectorale susceptible d'être prise est un permis de construire, éventuellement assorti de prescriptions environnementales, ou un refus motivé.

M. Philippe BALESTON, officier de l'armée de terre retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur, et M. Daniel BUSSON, cadre bancaire retraité, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête publique, ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés et accessibles au public en mairie de CHANGÉ (Hôtel de Ville – 6 Place Christian d'Elva – 53810 Changé) pendant toute la durée de l'enquête, aux heures habituelles d'ouverture [lundi (13h30-17h30) ; mardi, mercredi, jeudi et vendredi (8h30-12h00 ; 13h30-17h30) samedi (9h00-12h00)].

Le dossier est également mis à la disposition du public sur un poste informatique en mairie.

Le dossier d'enquête est également consultable, pendant toute la durée de l'enquête sur le site dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/6668/>

Le dossier soumis à enquête publique comporte les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables au projet dont une étude d'impact et un résumé non technique.

Le public est informé de l'absence d'avis MRAe sur le projet susvisé, dans le délai réglementaire échu du 21 avril 2025.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier selon ces modalités et formuler ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- soit en les consignait directement sur le registre d'enquête à disposition du public, à la mairie de Changé
- soit en les adressant par écrit à la mairie de Changé,
à l'attention de M. le commissaire enquêteur « Parc photovoltaïque Le Chêne de Guette »
à l'adresse suivante : Mairie – Hôtel de Ville – 6 Place Christian d'Elva – 53810 Changé
elles seront annexées au registre d'enquête
- soit en les déposant sur le registre numérique du site dédié :
<https://www.registre-dematerialise.fr/6668/>
- soit en les adressant par voie électronique, à l'adresse dédiée :
enquete-publique-6668@registre-dematerialise.fr
Les contributions formulées pendant l'enquête seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Par ailleurs, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Changé, selon le calendrier suivant :

→ Mardi 28 octobre 2025	14h00	17h00
→ Jeudi 06 novembre 2025	8h30	11h30
→ Samedi 15 novembre 2025	9h00	12h00
→ Lundi 17 novembre 2025	17h00	20h00
→ Mercredi 26 novembre 2025	14h30	17h30

Toute information concernant le dossier d'enquête peut être demandée auprès de :

M. Julien DESGROUAS – Chef de projets EnR - 07-63-87-58-11

- par courrier : TotalEnergies Renouvelables France – ZAC du Solet - 5 impasse de l'Espéranto – BP 80179 - 44800 Saint-Herblain Cedex

- par courriel : julien.desgrouas@totalenergies.com

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête,

- en mairie de Changé, siège de l'enquête,

- en préfecture de la Mayenne et sur le site Internet des services de l'État en Mayenne :

https://www.mayenne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-et-biodiversite/Enquetes-publiques-hors-ICPE-Commissaires-enqueteurs/Divers/Parc_photovoltaique_Change
